



Document explicatif du déroulé de l'année

Afin de limiter au maximum les brassages durant les intercours dans les couloirs trop étroits, nous avons essayé au maximum de <u>concentrer des classes dans des salles définies</u>. Néanmoins, les salles particulières (SPC, technologie, Ed. musicale, Arts plastiques, SVT et EPS) obligeront toutefois les élèves à se déplacer. Sachant que nous n'avons pas à disposition autant de salle que de divisions, tout le niveau troisième ainsi qu'une classe de cinquième ne se sont pas vus attribués de salle mais il a été fait en sorte qu'ils restent au maximum groupés dans des salles.

 6A : Salle 120 excepté le
 6D : Salle 08
 5E : Salle 12

 vendredi en salle 15 (pour des raisons de facilitation des raisons de facilitation d'études)
 5A : Salle 14
 4B : Salle 22

 d'études)
 5B : Salle 13
 4C : Salle 105

 6B : Salle 16
 5C : Salle 10
 4D : Salle 09

- **6C** : Salle 18 - **5D** : pas de salle attitrée

■ Les sacs

- Temps de pause méridien : malheureusement, rares sont les moments durant lesquels les élèves peuvent laisser leurs sacs dans leur salle de référence. Lorsque cela n'est pas faisable (le plus souvent), ils auront une salle à disposition dans le hall du collège pour les déposer (3ème en salle 22, 4ème au foyer, 5ème en salle polyvalente et 6èmes dans leur casier).
- Temps de récréation : Il arrive régulièrement que les élèves entre deux récréations restent dans la même salle. Ils peuvent alors laisser leurs affaires dans la salle mais ils doivent obligatoirement ranger tout ce qui est sur leur table et mettre leurs affaires dans leur sac. Le sac quant à lui, devra être posé sur leur chaise afin de faciliter l'entretien des salles durant ces temps de pause.

Hygiène et sécurité

- A chaque temps de pause, les fenêtres des salles seront ouvertes pour ventiler.
- Nous comptons sur nos élèves pour respecter le plus scrupuleusement possible la règle de distanciation sociale que ce soit dans la cour, lors du passage au self ou encore dans la classe entre deux cours.
- L'établissement n'a pas de ressources inépuisables : aussi un masque sera fourni aux élèves qui en auraient oublié mais cela doit rester le plus exceptionnel possible.

Restaurant scolaire

- Le masque est obligatoire jusqu'à ce que les élèves soient assis. Ils auront la possibilité de changer de masque après s'être lavés les mains à la sortie de la cantine dans la cour.

Nous sommes ravis de revoir ou de rencontrer nos élèves même masqués et sommes sûrs que tout le monde passera une très bonne année, alors BONNE RENTREE!

Mme BRUGNON, CPE et son équipe vie scolaire